

Mon ESS à l'école : Quand le meilleur de l'entreprise entre à l'école

avril 2017

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Prévention
- Développement durable
- Liens intergénérationnels
- Education
- Accès à l'emploi

-
- Partenariat / transversalité
 - Pratiques professionnelles

Département

France entière

Sur le vif

«Dans les conseils de classe, les professeurs remarquent qu'il y a une dynamique de classe qu'on ne retrouve pas ailleurs. Moins de violences, moins d'absences, moins de problèmes en général », une professeure volontaire sur le projet (lycée St-Exupéry à Marseille).

«On a été étonnés que dès la seconde on nous fasse confiance, on nous a même laissés établir nos propres prix. C'est ça le plus surprenant, on n'est dépendants de personne. On avait l'impression d'être grands et de gérer quelque chose, on était tous impliqués », des élèves participants.

Porteur(s) de l'action

L'association « l'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République » (ESPER) et le Conseil National Education Economie (CNEE).

Objectif(s) et bref descriptif

Afin de sensibiliser les jeunes à l'Economie sociale et solidaire, un objectif inscrit dans la loi depuis 2014, l'ESPER propose à des professeurs volontaires de s'engager avec leur classe de collège ou de lycée dans une démarche de création d'une entreprise éphémère répondant aux critères de l'ESS. Les élèves s'organisent, créent et font vivre leur entreprise, les adultes (équipe éducative et accompagnateurs de l'ESPER) jouant le rôle d'accompagnateurs. Ces initiatives favorisent une montée en compétences individuelle et collective des élèves et créent une dynamique de classe positive. En favorisant la motivation et l'estime de soi des jeunes, elles contribuent à améliorer les résultats scolaires, à réduire l'absentéisme et les tensions au sein des établissements. C'est en outre pour les élèves l'occasion de découvrir de nouvelles perspectives professionnelles et un atout pour leurs futures recherches de stages et d'emplois. Au-delà des nombreuses compétences qu'ils développeront au travers de cette expérience, ils vont, par la pratique, s'approprier et donner sens aux valeurs d'égalité, de coopération et de solidarité que porte l'Economie Sociale et solidaire.



Origine(s)

L'initiative Mon ESS à l'école est née dans un contexte favorable à l'instauration de liens entre le monde de l'éducation, le monde de l'économie en général et de l'économie sociale et solidaire (ESS) en particulier. Depuis 2013, afin de réfléchir à une meilleure articulation entre le système éducatif et les besoins du monde économique, a été mis en place un Conseil national éducation économie, le CNEE. La même année, L'ESPER, association qui rassemble 46 organisations de l'Economie sociale et solidaire agissant dans le champ de l'Ecole et de l'éducation (associations d'éducation populaire, mutuelles, coopératives, syndicats) signe un accord cadre avec le Ministère de l'Education, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministère de l'Economie, afin de favoriser la connaissance de l'ESS à l'école. Pourtant, malgré le nouvel objectif de sensibilisation des jeunes inscrit dans la loi de 2014 relative à l'ESS¹, cette dernière reste peu présente dans les programmes scolaires. Partant de ce constat, et à la faveur de la réforme du collège qui introduit les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), l'ESPER et le CNEE vont alors proposer une démarche pédagogique à destination des enseignants, leur permettant de faire découvrir l'ESS aux élèves, tout en les sensibilisant à l'entrepreneuriat: « Mon ESS à l'école ». Ils vont notamment s'appuyer sur une expérience de « Junior Coopérative » expérimentée par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) du Limousin, puis généralisée dans les établissements de la région Poitou-Charentes. Ainsi, les outils de sensibilisation et de formation, proposés par le CRESS, inspirent et alimentent la création d'un portail en ligne : « Ressourc'ESS », à disposition des enseignants. Un Comité pédagogique est constitué avec des représentants de l'éducation nationale, des acteurs de l'ESS (dont trois CRESS), l'office central de la coopération à l'école et le CNEE afin de formaliser le dispositif et des outils pédagogiques facilement utilisables par les enseignants :

- Un livret présentant la méthode et des supports de cours et d'animation.
- Une boîte à outils sous forme de guide, pour engager de façon ludique des dynamiques de groupe, faire découvrir les grandes familles de l'ESS, proposer des exemples concrets pour appréhender les grandes étapes de la création d'une ESS.

A terme, les contributions des professeurs engagés dans la démarche viendront enrichir le site. A la rentrée 2016, « Mon ESS à l'école » est lancée dans cinq régions pilotes : La Bretagne, Le

Limousin, le Poitou-Charentes, Rhône-Alpes et l'Académie de Créteil. Ces régions ont été retenues en raison d'une volonté partagée autour de la promotion de l'ESS, associant l'ESPER aux Chambres régionales de l'économie sociales et solidaire (CRESS) et aux académies. Dans trois de ces régions, des déclinaisons de l'accord cadre national ont d'ailleurs été signées, favorisant le développement d'une dynamique commune.

Description détaillée

<https://www.dailymotion.com/embed/video/x5g03ji>

<https://www.dailymotion.com/embed/video/x5fhjzi>

<https://www.dailymotion.com/embed/video/x5f26hf>

« Mon ESS à l'École » est une expérience, en classe, de création par des élèves d'une entreprise d'ESS, qu'il s'agisse d'une association, d'une mutuelle ou d'une coopérative. Cette démarche collective, pratique et interdisciplinaire à destination des collégiens et lycéens permet de leur faire découvrir le monde de l'ESS de manière ludique. C'est aussi le moyen de leur transmettre ses valeurs et principes, qu'ils appliqueront directement au sein du projet.

De la santé au développement durable en passant par la citoyenneté, la découverte du monde économique et professionnel, l'art et la culture, divers thématiques peuvent être abordées par ces entreprises éphémères. Leur création s'intègre dans chacune des disciplines enseignées et des programmes scolaires correspondant, ainsi que dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Plusieurs des actions actuellement menées ont été initiées avant de connaître mon ESS à l'école, dans le cadre d'un projet d'établissement ou de classe (EPI au collège, accompagnement personnalisé au lycée, enseignement d'exploration, etc...). C'est le cas, par exemple, de l'initiative lancée au Lycée Charles Gabriel Pavraz (Isère), autour de la fabrication de carnets à partir du papier récupéré dans l'établissement et recyclé. Mise en place par deux professeurs dans la continuité de débats citoyens sur le thème de l'économie sociale et solidaire, il s'agissait à l'origine d'une mini-entreprise classique, avec une mission définie pour chaque élève et un système de décisions très descendant, qui s'est vite essoufflé. Face à l'absence de motivation des jeunes et aux nombreuses tensions générées, il avait été envisagé d'abandonner le projet lorsqu'une élève a proposé de le relancer sous forme de scoop.

De même, au collège Notre-Dame de Niort, afin d'encourager les élèves à une plus grande diversification alimentaire et de les sensibiliser au développement durable, des professeurs ont proposé aux élèves de diffuser des paniers bio dans le cadre d'une Association de Maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), avant de rejoindre le dispositif mon ESS à l'école.

Dans tous les cas, les adultes sont là avant tout pour faciliter la concrétisation du projet porté par les

élèves: mettre en place le cadre pédagogique nécessaire à l'émergence du projet, formaliser les apprentissages en cohérence avec les programmes, accompagner les élèves dans la discussion. A l'exemple de la Maison des lycéens du lycée Benjamin Franklin, d'Auray. Née de la volonté des jeunes de prendre des responsabilités dans la gestion du foyer socio-éducatif, elle est aujourd'hui constituée en association loi 1901 et gérée par 21 conseillers à la vie lycéenne, volontaires pour relever le défi.

Un accompagnement à toutes les étapes du projet

Si les équipes pédagogiques (professeurs, mais aussi proviseurs et conseillers principaux d'éducation) sont souvent à l'origine des projets inscrits dans la démarche, le rôle d'accompagnement et de coordination de l'ESPER et des CRESS est essentiel à la réalisation et à la pérennisation des différentes structures de l'ESS animées par les élèves.

En intégrant le dispositif mon ESS à l'école, ces initiatives très différentes bénéficient de la méthodologie développée par l'ESPER et ses partenaires et du réseau constitué par le correspondant de l'ESPER dans chaque région:

- Les professeurs ou membres de l'équipe pédagogique investis dans les projets vont pouvoir s'appuyer sur les outils développés par l'ESPER et mis en ligne sur le site www.ressourcess.fr.
- Ils sont également accompagnés par le coordinateur national et/ou le coordinateur local (souvent un salarié du CRESS), qui les aident à entrer en contact avec les bons interlocuteurs sur le territoire et les mettent en liens avec des entreprises locales de l'économie sociale et solidaire, dont la contribution participe à la réussite du projet. Ces coordinateurs peuvent également proposer des interventions dans les établissements scolaires pour présenter l'ESS, organiser des visites d'entreprises, rechercher des parrains pour les initiatives des élèves.

Ainsi, la SCOOP produisant les carnets en papier recyclé, malgré une étude de marché, avait du mal à commercialiser sa production. L'ESPER la a alors mise en relation avec la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), qui a accompagné la jeune entreprise, en lui passant commande selon un cahier des charges et un calendrier précis. Les jeunes ont alors été placés face à un véritable challenge professionnel pour y répondre. A Auray, dans le cadre de l'aménagement de la Maison des lycéens, la coordinatrice locale a mis les élèves en contact avec des acteurs de l'ESS proche de l'établissement et les a incités à travailler avec eux. Après discussion, il a été décidé d'acquérir le mobilier auprès d'EMMAUS.

Préparer les citoyens de demain



Les projets « Mon ESS à l'école », s'inscrivent dans la durée, de la sensibilisation préalable menée avec les équipes éducatives jusqu'à l'organisation par les élèves d'un événement pour valoriser le travail accompli. D'autant que le temps de disponibilité des élèves excède rarement 2 à 3 heures consécutives par semaine (sur les heures de cours ou hors temps scolaire). Selon les premières expériences, il faut environ vingt heures de travail collectif pour qu'une véritable dynamique de coopération commence à s'instaurer. Alors que le dispositif « mon ess à l'école » est prévu pour être conduit sur un ou deux trimestres, certaines initiatives comme celle de la Maison des lycéens ou de l'AMAP de Niort ont déjà inscrit leur démarche sur plusieurs années.

Les élèves qui participent à « mon ESS à l'école » témoignent de leur surprise à pouvoir mener des projets en autonomie dans le cadre scolaire, mais aussi de leur satisfaction à être responsabilisés. A l'occasion de ces réalisations, ils intègrent de façon plus pragmatique et ludique des connaissances inscrites dans leurs programmes, mais également des valeurs de solidarité, de démocratie, d'écoresponsabilité. De leur côté, enseignants et parents témoignent de l'évolution de ces jeunes vers plus de maturité, d'investissement personnel dans les études, d'autonomie. Dans certains établissements sensibles, ce type de démarche a même permis de faire baisser l'absentéisme et les incivilités, de générer une véritable dynamique de classe. Enfin, les jeunes impliqués dans ces projets développent également un esprit d'entrepreneuriat et une connaissance de l'entreprise qui constitue un plus à la veille de rechercher un stage ou d'entrer sur le marché du travail.

En Mars 2017, quelques 1000 élèves sont engagés dans une démarche « Mon ESS à l'école », sur 24 établissements et 30 entreprises ont été créées.

Bilan

- Sensibilisation à l'économie sociale et solidaire et à ses valeurs
- Autonomisation et responsabilisation des élèves
- Transformation des relations élèves/équipes éducatives et instauration d'un climat de respect mutuel
- Ouverture de l'école sur son territoire
- Valorisation de l'esprit d'initiative et de l'engagement des jeunes

Partenaire(s)

Le dispositif s'est mis en place en partenariat avec :

- le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- le Secrétariat d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.
- les principales têtes de réseau de l'ESS : CNCres, UDES, CG Scop, ESS France

Autres partenaires :

Il bénéficie du soutien financier de la MAIF et de la MGEN

Moyens

Humains :

Un coordinateur national, un coordinateur local, les équipes éducatives

Matériels :

Un portail pédagogique en ligne www.ressourcess.fr.

1. LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

Contact

PERCHEPIED Juliette

Déléguée nationale de l'ESPER

ESPER

Adresse : 3 Square Max Hymans
75015
Paris
France

Tél. : 01 43 06 29 21

Courriel : juliette.perchepied@lesper.fr

Site web : lesper.fr/